

CAMEROUN

Environnement opérationnel

Contexte

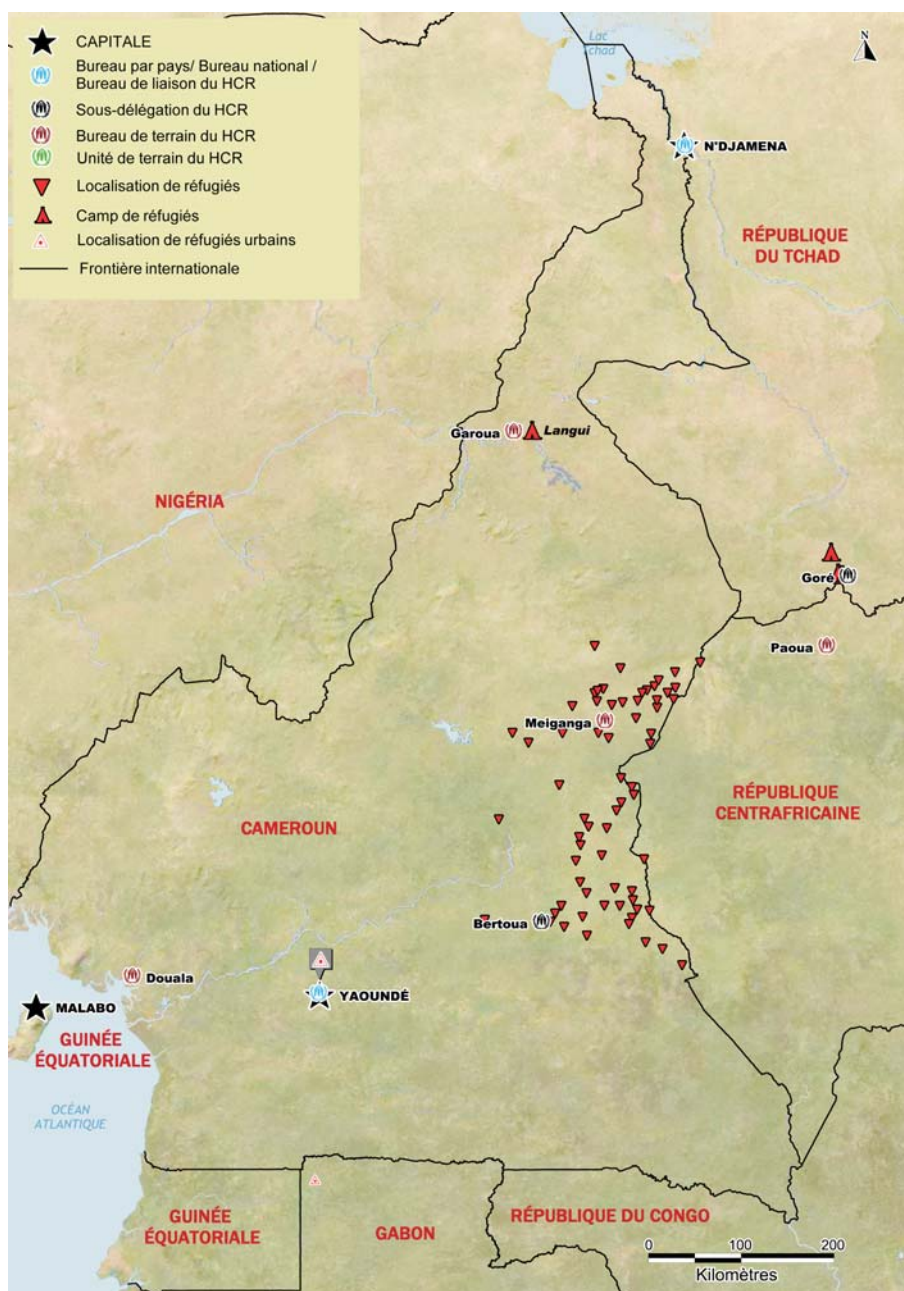
Le Cameroun accueille un assez grand nombre de réfugiés et de demandeurs d'asile, provenant pour la plupart de la République centrafricaine et du Tchad. La crise financière mondiale a entraîné une hausse du prix des produits de première nécessité et des services essentiels. Bien que le Gouvernement ait pris des dispositions pour faire baisser les prix, l'effet de ces mesures ne s'est pas encore fait sentir. Par ailleurs, le climat politique a donné des signes de tensions, avec quelques violences sporadiques.

Le pays est signataire de tous les grands traités internationaux et régionaux relatifs aux réfugiés, notamment de la Convention de 1951 sur les réfugiés et de son Protocole de 1967, ainsi que de la Convention de l'OUA de 1969. En règle générale, le Cameroun applique une politique de protection généreuse, bien que le cadre juridique soit toujours dépourvu d'une commission d'admissibilité et de recours, indispensable à la mise en œuvre de la loi de 2005 sur l'asile.

Besoins

Du fait de la non-application de la loi de 2005, le HCR est contraint d'assumer la responsabilité de toutes les activités d'enregistrement, de détermination du statut de réfugié (DSR) et de délivrance de documents en milieu urbain. L'accès de tous les réfugiés aux recours en justice demeure limité, pour diverses raisons. La plupart des réfugiés qui vivent en ville, et à plus forte raison ceux qui sont vulnérables, ont peu de moyens d'échapper à la pauvreté.

Le Cameroun accueille également un groupe résiduel de réfugiés nigériens, installés dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest, et qui ne souhaitent pas rentrer dans leur pays. Il importe de traiter la question de leur intégration sur place.



Chiffres prévisionnels pour le Cameroun

TYPE DE POPULATION	ORIGINE	JAN. 2012		DÉC. 2012 – JAN. 2013		DÉC. 2013	
		TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR	TOTAL DANS LE PAYS	NB PERS. ASSISTÉES PAR LE HCR
Réfugiés	Rép. centrafricaine	91 560	91 560	94 910	94 910	98 460	98 460
	Tchad	4 780	4 780	5 130	5 130	5 510	5 510
	Nigeria	3 050	3 050	3 140	3 140	3 230	3 230
	Pays divers	1 830	1 830	2 100	2 100	2 420	2 420
Demandeurs d'asile	Rép. centrafricaine	600	600	450	450	200	200
	Tchad	250	250	150	150	100	100
	Guinée	200	200	100	100	50	50
	Pays divers	450	450	150	150	150	150
Total		102 720	102 720	106 130	106 130	110 120	110 120

Quelque 3 000 réfugiés tchadiens accueillis au camp de Langui ne peuvent opter pour un rapatriement librement consenti, faute d'accord tripartite. Cette population est toujours très dépendante de l'aide humanitaire.

Dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est, les réfugiés centrafricains trouvent lentement des emplois, afin de se procurer d'autres moyens d'existence, dans le secteur de l'agriculture et de l'élevage ; cependant, ils ne pourraient subvenir à leurs besoins élémentaires ni accéder aux services essentiels sans assistance extérieure. Du fait de la récente suppression des distributions générales de vivres, la question de la sécurité alimentaire de ces réfugiés suscite de vives inquiétudes.

Stratégie et activités

Le HCR continuera d'offrir une protection internationale aux réfugiés et d'assurer la détermination du statut en milieu urbain. Il s'attachera à renforcer la capacité de ses partenaires gouvernementaux afin de faciliter le transfert progressif des responsabilités en matière de détermination du statut, tout en recommandant aux autorités d'accorder des permis de séjour aux réfugiés de longue date résidant dans des zones urbaines.

Avant l'application des clauses de cessation aux réfugiés rwandais en 2012, le HCR entend promouvoir leur rapatriement en organisant des visites de reconnaissance au Rwanda et aider tous les réfugiés qui le souhaitent à rentrer. Il poursuivra également ses efforts pour faciliter le rapatriement librement consenti dans d'autres pays d'origine, tout en cherchant à réinstaller les réfugiés qui ont des problèmes de protection ou des besoins spécifiques. Le programme d'assistance en faveur des réfugiés centrafricains accueillis dans les régions de l'Adamaoua et de l'Est est entré dans une phase critique, en raison de l'arrêt des distributions générales de vivres précédemment assurées par le PAM. Dans le cadre de sa stratégie pour 2012, le HCR met en place des activités génératrices de revenus et des projets communautaires destinés à garantir la sécurité alimentaire des réfugiés, tout en appuyant la transition entre l'aide d'urgence et l'autosuffisance.

L'Organisation accordera également la priorité à l'éducation et à l'accès aux soins de santé primaires. La prévention du VIH et du sida, de la violence sexuelle et sexiste, ainsi que l'aide aux personnes ayant des besoins spécifiques bénéficieront d'une attention particulière. Pour remédier à la situation de l'importante population d'enfants réfugiés nés au Cameroun et dépourvus de papiers, le HCR aidera les autorités à délivrer des actes de naissance et facilitera les procédures pour obtenir une décision de justice. Les nouveaux arrivants en provenance du nord-ouest de la République centrafricaine bénéficieront de procédures d'enregistrement continues.

Les réfugiés tchadiens demeurés au camp de Langui continueront à bénéficier de la protection internationale et à recevoir une aide humanitaire. Le HCR mettra l'accent sur l'intégration sur place et sur le renforcement des services sociaux de base. Les activités de rapatriement se poursuivront en 2012, au profit d'environ 1 500 réfugiés tchadiens.

Le HCR continuera à promouvoir l'intégration sur place des réfugiés nigériens qui vivent dans les régions de l'Adamaoua et du Nord-Ouest en cherchant à les faire bénéficier d'un autre statut, à défaut d'une naturalisation. Les mesures prises pour encourager l'intégration harmonieuse de ces réfugiés sur leur lieu de résidence consisteront notamment à remettre en état les infrastructures sociales et à faciliter l'obtention de cartes de résidents.

L'Organisation luttera contre l'apatridie en veillant à ce que les populations apatrides et les personnes risquant de le devenir soient identifiées, et en aidant les autorités nationales à distribuer des actes d'état civil à ces populations.

Contraintes

Le personnel et les partenaires d'exécution du HCR ont des difficultés à accéder aux réfugiés en raison de problèmes logistiques. Les organisations humanitaires internationales possédant l'expérience nécessaire pour travailler avec le HCR au Cameroun sont peu nombreuses, de sorte qu'il est difficile d'engager des partenaires supplémentaires.

Objectifs et cibles prioritaires en 2012

Procédures de protection équitables et délivrance de documents

- Maintenir la qualité de l'enregistrement et du profilage pour les réfugiés et les demandeurs d'asile vivant en milieu urbain.
 - ☞ Les données d'enregistrement des demandeurs d'asile et des réfugiés en milieu urbain sont actualisées en permanence.
 - ☞ Le HCR se charge de déterminer le statut de quelque 1 800 demandeurs d'asile.
- Améliorer la délivrance d'actes d'état civil aux apatrides.
 - ☞ Les autorités bénéficient d'une aide pour distribuer des actes d'état civil à quelque 3 000 apatrides.

Solutions durables

- Réaliser tout le potentiel en matière de rapatriement librement consenti pour les Tchadiens réfugiés dans la région du Nord.
 - ☞ Un accord tripartite entre le HCR, le Cameroun et le Tchad est conclu.
 - ☞ Quelque 1 500 réfugiés tchadiens bénéficient de services de transport pour rentrer de manière digne et sûre dans leur pays.

- Réaliser tout le potentiel en matière d'intégration sur place pour les réfugiés nigériens installés dans les régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua.
 - ☞ Des mesures destinées à faciliter l'insertion sociale de quelque 3 000 réfugiés nigériens vivant dans les régions du Nord-Ouest et de l'Adamaoua sont appliquées.

Autonomisation et autosuffisance communautaires

- Améliorer le niveau d'autosuffisance et la qualité des moyens de subsistance des réfugiés centrafricains accueillis dans les régions de l'Est et de l'Adamaoua.
 - ☞ Quelque 2 000 ménages de réfugiés centrafricains bénéficient d'une aide dans le secteur de l'élevage.
 - ☞ Environ 500 réfugiés centrafricains, aussi bien hommes que femmes, reçoivent des microcrédits.
 - ☞ Quelque 1 200 réfugiés centrafricains bénéficient d'une formation ciblée.
 - ☞ Environ 4 000 ménages de réfugiés centrafricains bénéficient d'une aide relative à la production vivrière.

Présence du HCR en 2012

□ Nombre de bureaux	5
□ Effectifs totaux	74
Internationaux	7
Nationaux	39
VNU	27
Autres	1



Une classe surchargée des Groupes 1 et 3 de l'école de Ngaoui, au Cameroun. Les salles sont bondées, accueillant souvent plus de 70 enfants, issus de la communauté réfugiée et des communautés d'accueil.

Organisation et mise en œuvre

○ Coordination

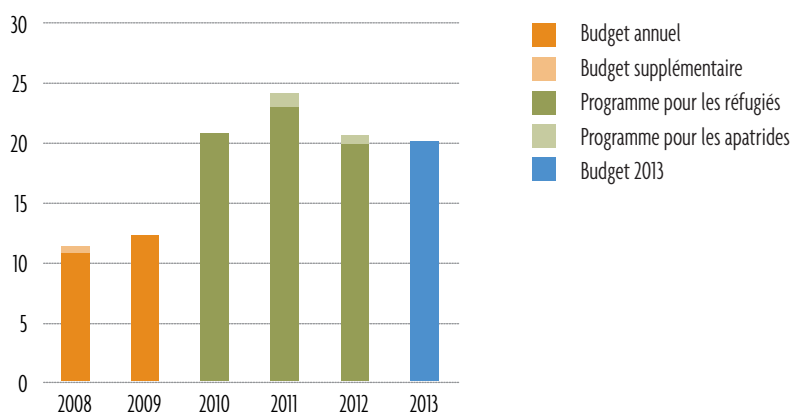
Le HCR travaille en étroite coopération avec des ministères et des ONG, nationales et internationales. Il bénéficie également du soutien d'autres organismes des Nations Unies (FNUAP, PAM, PNUD et UNICEF), ainsi que de celui des communautés locales.

Informations financières

Le budget du HCR a augmenté au cours des quatre dernières années et atteint un pic en 2010, en raison des afflux en provenance de la République centrafricaine et du Tchad. En 2012, les besoins financiers du Haut Commissariat au Cameroun s'élèveront à 20,6 millions de dollars E.-U., cette somme étant principalement destinée à répondre aux besoins essentiels des réfugiés.

Budget du HCR au Cameroun 2008 – 2013

Millions (dollars E.-U.)



Budget 2012 pour le Cameroun (dollars E.-U.)

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
Environnement de protection favorable			
Droit et politique générale	62 296	0	62 296
Cadre administratif national	122 324	0	122 324
Accès à l'assistance juridique	116 373	0	116 373
Attitude du public à l'égard des personnes prises en charge	22 277	0	22 277
Sous-total	323 270	0	323 270

RÉPARTITION BUDGÉTAIRE	PROGRAMME POUR LES RÉFUGIÉS PILIER 1	PROGRAMME POUR LES APATRIDES PILIER 2	TOTAL
Procédures de protection équitables			
Identification des cas d'apatridie	0	82 526	82 526
Enregistrement et établissement de profils	361 034	0	361 034
Détermination du statut de réfugié	194 545	0	194 545
Documents individuels	166 370	0	166 370
Enregistrement et documents d'état civil	352 013	56 968	408 982
Sous-total	1 073 962	139 494	1 213 456
Protection contre la violence et l'exploitation			
Protection contre la criminalité	30 697	0	30 697
Violences fondées sur l'appartenance sexuelle (prévention et réponse)	611 388	0	611 388
Détention non arbitraire	155 697	0	155 697
Protection des enfants	159 189	0	159 189
Sous-total	956 971	0	956 971
Besoins élémentaires et services essentiels			
Santé	3 216 370	0	3 216 370
Santé génésique et services liés au VIH	360 322	0	360 322
Nutrition	273 283	0	273 283
Sécurité alimentaire	91 340	0	91 340
Eau	1 047 341	0	1 047 341
Assainissement et hygiène	713 937	0	713 937
Abris et infrastructure	316 429	0	316 429
Accès aux énergies	86 190	0	86 190
Articles ménagers et d'hygiène de base	244 213	0	244 213
Services destinés aux groupes ayant des besoins spécifiques	433 872	0	433 872
Éducation	2 492 030	0	2 492 030
Sous-total	9 275 326	0	9 275 326
Autonomisation et autosuffisance communautaires			
Mobilisation communautaire	279 281	0	279 281
Coexistence avec les communautés locales	108 825	0	108 825
Ressources naturelles et environnement commun	280 139	0	280 139
Autosuffisance et moyens d'existence	3 163 178	0	3 163 178
Sous-total	3 831 423	0	3 831 423
Solutions durables			
Stratégie de solutions globales	76 681	63 679	140 360
Retour volontaire	789 688	0	789 688
Intégration	888 538	0	888 538
Réinstallation	112 718	0	112 718
Réduction renforcée des cas d'apatridie	0	187 230	187 230
Sous-total	1 867 625	250 909	2 118 534
Leadership, coordination et partenariats			
Coordination et partenariats	215 469	180 947	396 416
Gestion et coordination des camps	43 618	0	43 618
Sous-total	259 088	180 947	440 035
Logistique et appui aux opérations			
Logistique et chaîne d'approvisionnement	1 040 839	109 684	1 150 523
Gestion des opérations, coordination et appui	1 157 842	145 269	1 303 110
Sous-total	2 198 680	254 953	2 453 633
Total	19 786 345	826 303	20 612 649
Budget 2011 révisé	22 884 527	1 063 000	23 947 527

PARTENAIRES

Partenaires d'exécution

ONG

Africa Humanitarian Action
 Agence adventiste de secours et de
 développement
 Association de lutte contre les violences faites aux
 femmes
 Collectif interafricain des habitants
 FAIRMED
International Medical Corps
International Relief and Development
Plan International Cameroon
 Première Urgence
Public Concern
Youth Business

Autres

Fédération internationale des sociétés de la
 Croix-Rouge et du Croissant-Rouge
 Société camerounaise de la Croix-Rouge

Partenaires opérationnels

Organismes gouvernementaux

Ministère de l'Administration territoriale
 Ministère de l'Éducation de base
 Ministère de la Promotion de la femme et de la
 Famille
 Ministère des Relations extérieures
 Ministère de la Santé publique

Autres

FNUAP
 PAM
 PNUD
 UNICEF